Agrochimie : Monsanto condamné 289 millions de dollars

Abderrahim DERRAJI - 2018-08-13 08:24:07 - Vu sur pharmacie.ma

Un tribunal de San Francisco vient de condamner Monsanto à verser 289 millions de dollars à un jardinier atteint de cancer.

Pour ce jardinier américain âgé de 46 ans, les produits de Monsanto, et particulièrement le Roundup (glyphosate) auxquels il a eu recours sont à l'origine de son cancer. Il estime également que Monsanto avait sciemment dissimulé la dangerosité de ses produits. Les jurés ont estimé que le géant de l'agrochimie avait agi avec «malveillance». Pour ces derniers l'herbicide Roundup et RangerPro, avait «considérablement» contribué à la maladie de M. Johnson à qui les médecins donnent moins de deux ans à vivre. «cette condamnation reconnaît non seulement que le Roundup est cancérigène, mais surtout que Monsanto avait les informations sur la dangerosité du produit et qu'ils ont tout fait pour masquer cette dangerosité. L'ensemble des lobbies des pesticides trompent les autorités publiques, qui se laissent d'une certaine façon volontairement avoir» a affirmé Benjamin Sourice, président de Combat Monsanto.

Quant à Suzanne Dalle, de Greenpeace France, elle a déclaré que «La justice agit là où le gouvernement n'est pas présent. Il faut que les citoyens continuent de se mobiliser pour que le glyphosate soit enfin interdit en France et en Europe».